

COOPERATIVE INDIGÈNE DE RINKAVU

BILAN AU 30 JUIN 1959



ACTIF.

Immobilisé.

Matériel

Mobilier



33.395,--

500,--

33.895,--

Réalisable et Disponible.

Marchandises

Caisse

651.408,--

5.000,50

656.408,50

Perte de l'exercice

286.928,50

977.232,--

PASSIF.

Non Exigible.

Capital

Réserve légale

Réserve Extraordinaire

Amortissements s/Matériel
et mobilier

202.950,--

25.994,80

181.879,70

26.522,20

437.346,70

Exigible.

Fournisseurs

Transferts financiers

Créancier Géoruanda

Intérêts et ristournes à payer

214.641,--

35.176,--

274.475,80

15.592,50

539.885,30

977.232,--

COMPTE DES PERTES ET PROFITS MODIFIE
APRES CONTROLE COMPTABLE.

a) Dépenses et charges totales.

1) Perte par suite de vol	149.661,--
2) Perte afférente à l'exercice antérieur	48.159,--
3) Dépenses et charges de fonctionnement:	
Transport	42.083,--
Main d'oeuvre autochtone	64.052,50
Main d'oeuvre européenne	163.991,--
Loyer magasin Géoruanda	24.000,--
Jetons et frais des assemblées	1.400,--

	295.526,50

4) Prix de revient marchandises vendues	1.070.335,--

	1.563.681,50
	=====

b) Recettes et boni divers.

1) Chiffre d'affaires bruts réalisé	1.123.206,--
2) Valeur des marchandises volées	149.661,--
3) Boni de caisse	3.886,--

	1.276.753,--
	=====

c) Résultats.

Dépenses et charges totales	1.563.681,50
Recettes et boni totaux	- 1.276.753,--

Perte nette au 30/6/59	286.928,50
	=====

Cette perte est à ventiler comme suit :

1) Perte par suite de vol	149.661,--
2) Perte afférente à l'exercice antérieur	48.159,--
3) Perte imputable à l'exercice en cours	89.108,50

Perte totale francs

286.928,50